

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-752/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 72-752/SG/CD du 15 mai 1972).

n° 72-752/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
12 mai 1972

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1972

Date du numéro
25 mai 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 256/7e L du 12 mai 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant création d'un établissement public territorial dénommé «Office d'approvisionnement des magasins-témoins».